

Le coran ne dit nulle part que la femme doit se couvrir la tête

Un lecteur, que je remercie pour ses remarques intéressantes sur la charia, me fait remarquer que oui, d'après lui, le coran oblige la musulmane à porter le voile.

Eh bien non. Il n'y a dans le coran aucune obligation de se voiler la tête, ni de se couvrir les cheveux.

Bien que le coran n'ait absolument rien à faire avec la République, je suis allée chercher une réponse sur oumma.com et j'ai trouvé ceci, écrit par un certain Youssef, et chaque mot porte :

« Le port du voile est-il une obligation coranique ? la réponse est non. Et ceux qui parlent de oulémas (avec majuscules) doivent lire entre autres Mahmoud Azab Azhari et professeur d'islamologie aux langues"0" qui a répondu sur ce sujet en avril 2004. Il dit en substance : "le voile se généralise avec l'islam comme symbole d'une dignité retrouvée". Traduire le terme "hijab" par voile "est un glissement de sens".

il ne désigne pas le tissu qu'on met sur la tête mais a le sens de "rideau", "crépuscule" ou "séparation" et ceci en fonction du verset choisi.

Le voile pour Mahmoud Azab désignait le statut de "la femme libérée de l'esclavage", or aujourd'hui il est un objet d'"asservissement", "ainsi donc il produit un effet contraire à celui qu'il doit atteindre."

Et il ajoute : « Le Coran incite plutôt à la pudeur (de l'homme et de la femme) et non pas à transformer celle-ci en un spectre ambulante. *(ah oui alors, c'est donc complètement contraire à la pudeur invoquée car cet attirail attire le*

regard et fait qu'on regarde davantage la femme, qui par le voile se désigne elle-même à l'attention !)

« Il faut viser l'objectif de la loi et non s'accrocher à la littéralité du texte, car dans ces cas, il faut rétablir l'esclavage, puisque le Coran ne le condamne pas explicitement.

Le terme "khimar" dans la sourate "ennour" indique un vêtement large jeté sur les épaules pour couvrir la poitrine et non un tissu pour la tête (revoir à ce propos les commentaires de Tabari)

Le voile concernait donc au début la femme libre, et le calife Omar punissait les esclaves qui le portaient. C'était une distinction sociale, et non un ordre divin, sinon Omar ne l'aurait pas interdit aux femmes esclaves.

Et aujourd'hui ? Chaque femme doit être libre et respectée dans son choix. qu'elle se voile ou pas. mais qu'on ne nous dise pas : "Dieu le veut", car Dieu regarde (comme le dit le Coran) les cœurs et non les visages. » (*« qu'on ne nous dise pas... » effectivement ce sont les hommes misogynes qui dirigent l'islam qui décident ce que dit leur Dieu.*)

Avis partagé par Mohamed Talbi, islamologue et universitaire tunisien : pour lui nulle part il n'est question de la tête de la femme, le mot cheveu n'est même pas écrit, c'est de couvrir la poitrine qu'il s'agit :

<http://mohamedtalbi.com/le-coran-sur-le-voile-femme/>

Tout ceci est bien expliqué ici :

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Hijab> : le mot est hijab et signifie rideau, cela n'a rien à voir avec un vêtement, le hijab sépare les femmes de conditions différentes.

Et ici on explique que l'interprétation rigide vient de l'Arabie Saoudite :

<http://www.yabiladi.com/forum/dans-coran-voile-foulard-80-3634>

[543.html](#)

Le coran a cinq obligations, les cinq piliers de l'islam, mais le port du voile n'y figure pas :

<http://www.penseelibre.fr/que-dit-le-coran-concernant>

Enfin le coran ne dispose d'aucune reconnaissance particulière en France, c'est juste un texte anecdotique, qui falsifie la bible, laquelle est à la source de notre culture même si on n'a pas la foi, et il faut répéter ce que disait Atatürk du coran et de l'islam :

« les règles et les théories d'un vieux cheikh arabe, et les interprétations abusives de générations de prêtres crasseux et ignares ont fixé, en Turquie, tous les détails de la loi civile et criminelle. Elles ont réglé la forme de la Constitution, les moindres faits et gestes de la vie de chaque citoyen, sa nourriture, ses heures de veille et de sommeil, la coupe de ses vêtements, ce qu'il apprend à l'école, ses coutumes, ses habitudes et jusqu'à ses pensées les plus intimes. L'Islam, cette théologie absurde d'un Bédouin immoral, est un cadavre putréfié qui empoisonne nos vies. »
(Dans « Mustapha Kemal ou la mort d'un empire », de Jacques Benoist-Méchin, Albin Michel, 1954, p. 382)

Le coran, dans lequel figure cette "théologie absurde", totalitaire et antidémocratique, ne devrait donc même pas être évoqué sur un site laïc et démocrate autrement que pour dire : NON au coran tel qu'il est. Et NON au voile, qui n'est même pas dans le coran.

Sophie Durand